

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DEMANDE DE RESERVATION PAR COURRIER ELECTRONIQUE :

- Composez votre excursion avec le maximum de détails, nombre de personnes (adultes et enfants), téléphone portable, port de départ choisi.
- Indiquez la ou les prestation(s) de votre choix.
- Vous pouvez ensuite, sous réserve d'avoir préalablement accepté les présentes, nous envoyer votre demande par courrier électronique.
- **DECOUVERTES NATURELLES**, vous transmet dans les meilleurs délais, et en toute hypothèse dans les trois jours suivants votre demande, par courrier électronique, le devis personnalisé correspondant à nous retourner signé avec la mention « bon pour accord ».
- Après paiement votre réservation est définitivement validée.

La validation consiste alors exclusivement dans l'envoi d'un chèque ou paiement par CB du montant total de la prestation demandée, dans les cinq jours suivant la confirmation de votre réservation.

A défaut de confirmation dans le délai susmentionné de cinq jours, votre commande est automatiquement annulée et vous êtes libéré de vos obligations.

Dans le cadre d'une réservation qui entraînerait la privatisation d'un ou plusieurs bateaux un acompte de 50% sera exigé au jour de la réservation le solde au plus tard le jour de l'excursion.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les coordonnées que vous communiquez lors de votre réservation sont correctes et qu'elles vous permettront de recevoir la confirmation de votre réservation et/ou de bénéficier des Produits ou Services commandés.

Dans l'hypothèse où vous ne recevriez pas cette confirmation, il vous incombe de contacter **DECOUVERTES NATURELLES AU 06 24 69 46 58**.

CONDITION DE L'EXCURSION :

DECOUVERTES NATURELLES se réserve le droit de modifier les circuits ou d'annuler les prestations en cas de mauvaises conditions météo. Seul le capitaine est habilité à juger des conditions de navigation et est susceptible d'annuler une prestation maritime.

En cas d'annulation du fait de **DECOUVERTES NATURELLES**, les passagers peuvent être remboursés ou reporter leur excursion à une autre date avec leur accord.

La baignade est autorisée pendant les escales sous votre responsabilité. Aucun prêt de matériel de baignade n'est prévu pendant l'escale.

Les passagers s'engagent dans tous les cas à se soumettre au règlement à bord des navires, établi par **DECOUVERTES NATURELLES**, ainsi qu'à se soumettre aux ordres du capitaine et de ses préposés.

Les passagers doivent se présenter pour l'embarquement 15 minutes avant l'heure du départ.

Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de retard du passager.

CONDITIONS FINANCIERES :

Les descriptifs des Services présentés sur le site web (www.promenades-en-mer.org), sur les brochures, et tous autres supports de diffusion de la compagnie DECOUVERTES NATURELLES précisent, pour chaque service, les prestations incluses dans le prix. Les prix sont indiqués en Euros. Les prix des services sont généralement entendus toutes taxes, frais et coûts de service afférents compris.

Les prix indiqués sur le site ou brochures pourront être modifiés jusqu'à 30 jours avant la date fixée pour le départ si des augmentations se produisent après la date de publication du programme, dans le prix du carburant pour la propulsion du navire dans les droits et impôts sur des services prévus, comme par exemple les taxes sur la protection des sites naturels.

En cas d'augmentation supérieure ou égale à 10% du coût du carburant en euros (base index Platts IFO 380 Gênes), l'augmentation du prix de la promenade (part maritime) sera égale à 14% du pourcentage d'augmentation du coût du carburant arrondi à l'entier le plus proche (ex: si le carburant augmente de 10 %, l'augmentation du prix de la promenade (part maritime) sera de 1,5%, s'il augmente de 12%, l'augmentation en sera de 1,8%).

Pour l'hypothèse la variation sera égale à la totalité de l'augmentation des droits et impôts.

Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour une raison qui vous est imputable, la vente de ces prestations serait annulée, les frais en découlant étant à votre charge, une action civile et/ou pénale pouvant, le cas échéant, être entreprise à votre encontre.

CONDITIONS D'ANNULATION DE VOTRE EXCURSION :

Du fait de DECOUVERTES NATURELLES : Si pour des raisons de mauvaises conditions climatiques, la sortie était annulée par le capitaine, vous seriez intégralement remboursés des sommes avancées, aucun frais ne serait retenu.

Du fait du client : Si pour des raisons personnelles vous choisissez d'annuler votre excursion au moins 7 jours avant la date de l'excursion, votre acompte ou paiement vous sera restitués et aucun frais ne sera retenu.

Dans le cas où vous seriez amené à annuler votre excursion dans les 7 jours avant la date de l'excursion, 30% du montant total de l'excursion est dû.

Dans le cas où vous seriez amené à annuler votre excursion moins de 24h avant la date de l'excursion, l'intégralité du montant de la prestation est due.

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :

DECOUVERTES NATURELLES, fait ses meilleurs efforts pour fournir des photos et illustrations vous donnant un aperçu des prestations sélectionnées.

ACTIVITES PROPOSEES

Il peut advenir que certaines activités proposées par DECOUVERTES NATURELLES et indiquées dans le descriptif figurant sur le site web ou brochures soient supprimées notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure.

RESPONSABILITE ET GARANTIES

Sur le transport lié aux excursions : Il est régi par les lois des 18 juin 1966, du 3 janvier 1967 et 23 décembre 1986 ainsi que les décrets s'y rapportant.

La responsabilité du transporteur ne pourrait être engagée en cas de modification de parcours, d'horaire ou de suppression de départs pour cause de force majeure, fortuite ou autre.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément graphique ou textuel présenté sur le site web (www.promenades-en-mer.org), les brochures, les flyers, les affiches, les kiosques et autres supports publicitaires de la compagnie DECOUVERTES NATURELLES reste la propriété intellectuelle de DECOUVERTES NATURELLES.

Est responsable du contenu de ces supports, en qualité de gérant, Mr Alain Boghossian.

Le départ du navire effectué, aucune réclamation ne sera acceptée ni au sujet du tarif applicable, ni au sujet du parcours effectué.

ASSURANCE DES BATEAUX ET DES PASSAGERS :

Tous les bateaux DECOUVERTES NATURELLES font l'objet d'une assurance plaisance.

Ce qui est exclu de la garantie : la dégradation des biens et effets personnels (bijoux, métaux précieux, papiers et documents personnels, appareils de reproduction du son ou de l'image, téléphones portables et lunettes.

DROIT APPLICABLE :

LES CONDITIONS GENERALES, ET PLUS GENERALEMENT LE CONTRAT QUE VOUS CONCLUEZ AVEC DECOUVERTES NATURELLES SONT SOUMIS AU DROIT FRANÇAIS. TOUT LITIGE RELATIF A LEUR INTERPRETATION ET/OU A LEUR EXECUTION RELEVE DES TRIBUNAUX FRANÇAIS.